



INSTITUT SAINT-LAURENT

D.E. A.E.S.

**Diplôme d'Etat
Accompagnant
Educatif et Social**



« Notre métier, c'est les autres »



D.E. A.E.S.

Diplôme d'Etat

Accompagnant Educatif et Social

L'accompagnant éducatif et social **accompagne au quotidien** :

- Des enfants,
- Des adultes,
- Des personnes âgées, vulnérables ou en situation de handicap.



« Notre métier, c'est les autres »

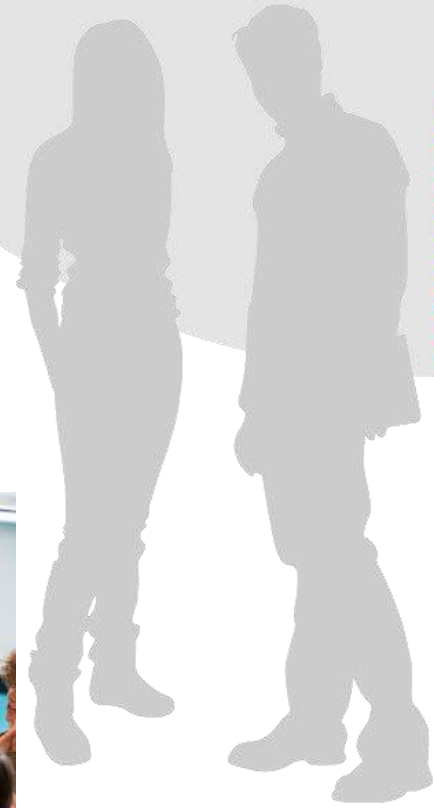


D.E. A.E.S.

Diplôme d'Etat

Accompagnant Educatif et Social

Il les accompagne **dans les actes de la vie courante** (la toilette, les tâches ménagères, les déplacements, etc.), et les aide à avoir une vie sociale.



« Notre métier, c'est les autres »

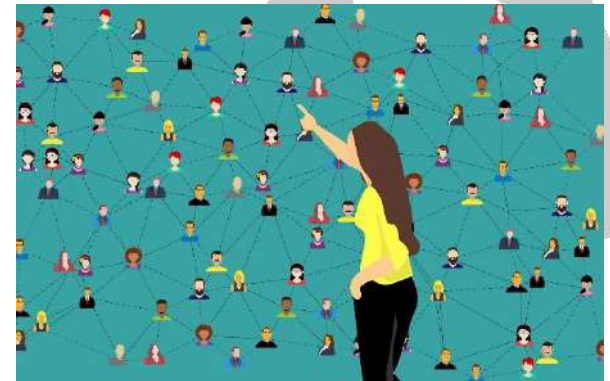


D.E. A.E.S.

Diplôme d'Etat

Accompagnant Educatif et Social

Il travaille en relation **avec des professionnels du secteur médical, social et/ou éducatif** (médecins, infirmiers, enseignants...), sans se substituer à eux.





D.E. A.E.S.

Diplôme d'Etat

Accompagnant Educatif et Social

En fonction de sa spécialisation, l'accompagnant éducatif et social peut être amené à exercer sa profession :

- **Chez des particuliers** : Ex., au domicile d'une personne âgée
- **En structure collective** : Pour adultes (MAS, CHRS, EHPAD...), Pour enfants (IME, ITEP, MECS...)
- **En milieu scolaire** : école, collège, lycée, ou centre de formation





D.E. A.E.S.

Diplôme d'Etat

Accompagnant Educatif et Social

Les qualités attendues :

- Discrétion
- Tact
- Patience
- Dynamisme



Le salaire d'un AES débutant :

- **1717€ brut (=1521€ net)**
en moyenne (selon les conventions des branches professionnelles).



« Notre métier, c'est les autres »



Fusion des Diplômes

A.V.S.

**Auxiliaire
de Vie Sociale**

A.M.P.

**Aide
Médico-Psychologique**

A.E.S.H.

**Accompagnant
des Elèves en
Situation de Handicap**

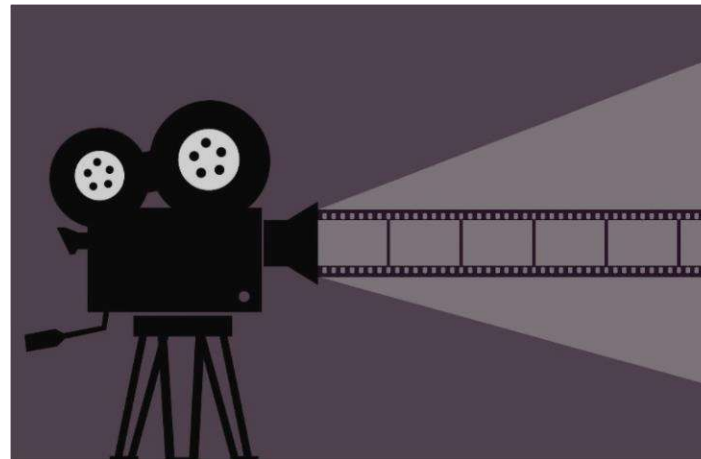


A.E.S.

Accompagnant Educatif et Social



Films de présentation du Métier



« Notre métier, c'est les autres »

Accompagnant Educatif et Social

Organisation de la formation AES CURSUS COMPLET (socle commun et spécialité)

Filière Formation Initiale (Sans employeur)

Formation d'une durée de **12 mois**
Octobre 2020 à Octobre 2021

Financement REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES



525 heures de formation théorique en centre
(dont 147 heures de spécialité à choisir
en début de parcours)



840 heures de formation pratique
en entreprise

Filière Formation en Alternance (Avec employeur)

Formation d'une durée de **18 mois**
Octobre 2020 à Mars 2022

Financement Employeur



525 heures de formation théorique en centre
(dont 147 heures de spécialité à choisir
en début de parcours)



140 heures de stage externe

DIPLÔME D'ETAT AES – MARS 2022

SYNTHESE CERTIFICATION DU DEAES – Mars 2022 à Lyon

Domaines de Compétences	Epreuves de certification
<p><u>DC1 :</u> « Se positionner comme professionnels dans le champ de l'action sociale »</p> <p>140 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 épreuve écrite de fin de formation (note de réflexion de 2 heures sur le positionnement professionnel) - 1 évaluation de stage
<p><u>DC2 :</u> « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité »</p> <p>161 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évaluation d'un dossier de pratique professionnelle, réalisé à partir d'un des stages en lien avec la spécificité choisie - 1 soutenance orale de 30 minutes - 1 évaluation de stage
<p><u>DC3 :</u> « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés »</p> <p>91 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 soutenance orale de 30 minutes à partir d'une étude de situation vécue en stage en lien avec la spécificité choisie - 1 évaluation de stage
<p><u>DC4 :</u> « Participer à l'animation de la vie sociale et la citoyenneté de la personne »</p> <p>112 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 exposé d'un projet d'activité - 1 évaluation de stage

Comment accéder à la formation AES ?

Epreuves de sélection sur concours :



Epreuve écrite d'admissibilité (1h30) : Juin 2020

Dix questions orientées sur l'actualité sociale.

Les candidats dont la note est supérieure à 10 sont admissibles.



Epreuve orale d'admission (1h) avec jury professionnel : Juin / Juillet 2020

- 30 minutes de préparation sur document fourni par l'organisme de formation (image ou texte)
- Entretien de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale

Le classement se fait sur la note obtenue à l'oral.



Comment s'inscrire aux sélections ?

Démarche d'inscription :

- ➔ **Téléchargez le dossier d'inscription sur :**
www.institutsaintlaurent.org
- ➔ **Date limite de dépôt du dossier d'inscription : 15 Juin 2020**
A retourner à l'Institut Saint-Laurent (Ecully)
- ➔ **Une convocation aux épreuves écrite et/ou orale**
vous sera transmise dès réception de votre dossier.





Comment apprendre le métier d'AES ?

2 possibilités :



En alternance :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation



En initiale :

- Formation prise en charge par la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Rémunération prévue en fonction des droits du demandeur d'emploi





Comment apprendre le métier d'AES ?

Le Contrat d'apprentissage : Accès – Conditions dans le secteur sanitaire et social

- Etre âgé de 18 à 29 ans,
Et avoir une Entreprise d'accueil + un Maître d'apprentissage nommé.
- Un Temps de travail en entreprise et un Temps de travail en formation.
- Un Contrat de travail avec des droits et des devoirs :
horaires , tenues, congés...
- Un Salaire est versé selon une grille de salaire en fonction de l'âge de l'apprenti, une Formation gratuite.
- Un Diplôme à préparer et à passer : « D.E. Accompagnant Educatif et Social » en fin de parcours de formation.

LA REMUNERATION DE L'APPRENTI(E) (les minimas)

l'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (salaire Minimum Interprofessionnel de croissance). Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

Dans le cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur)

NEW

Lorsqu'un contrat d'apprentissage est conclu pour une durée inférieure ou égale à un an pour préparer un diplôme ou un de même niveau que celui précédemment obtenu, lorsque la nouvelle qualification recherchée est en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou du titre précédemment obtenu, une majoration de 15 points est appliquée à la rémunération prévue à l'article D. 6222-26. Dans ce cas, les jeunes issus d'une voie de formation autre que celle de l'apprentissage sont considérés, en ce qui concerne leur rémunération minimale, comme ayant accompli la durée d'apprentissage pour l'obtention de leur diplôme ou titre.

Repères : SMIC MENSUEL au 01/01/2019

1 521,22 € / mois (35 heures) Soit 10,03 euros / heure

Rémunération 1ere année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans
27 % du SMIC
410,73 €

De 18 à 20 ans (1)
43 % du SMIC
654,12 €

21 ans à 25 ans
53 % du SMIC*
806,25 €

Rémunération 2eme année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans
39 % du SMIC
593,28 €

De 18 à 20 ans
51 % du SMIC
775,82 €

21 ans à 25 ans
61 % du SMIC*
927,94 €

Rémunération 3eme année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans
55 % du SMIC
836,67 €

De 18 à 20 ans
67 % du SMIC
1019,22 €

21 ans à 25 ans
78 % du SMIC*
1 186,55 €

26 ans et plus : 100% SMIC ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé.

(1) La majoration intervient le premier jour du mois suivant le jour où l'apprenti atteint l'âge de 18 ans ou 21 ans (art. D. 622-34).

* Ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable.

Search

1

/ 1

100

100%

CréAp



Comment apprendre le métier d'AES ?

Le Contrat de professionnalisation : Accès – Conditions dans le secteur sanitaire et social

- Etre âgé de 18 à 45 ans et + pour les DE,
Et avoir une Entreprise d'accueil et un Tuteur nommé.
- Un Temps de travail en entreprise et un Temps de travail en formation.
- Un Contrat de travail avec des droits et des devoirs :
horaires, congés, temps de travail.
- Un Salaire est versé selon une grille de salaire conventionnelle,
une Formation financée par l'employeur.
- Un Diplôme à préparer et à passer : D.E. « Accompagnant Educatif et
Social » en fin de parcours de formation.

Comment apprendre le métier d'AES ?

Le Contrat de professionnalisation : Rémunération dans le secteur sanitaire et social



Formation initiale < inférieure au BAC Pro :

- 18 à 20 ans : 55 % du SMIC
- 21 à 25 ans : 70 % du SMIC



Formation initiale >= supérieure ou égale au BAC Pro :

- 18 à 20 ans : 65 % du SMIC
- 21 à 25 ans : 80 % du SMIC



POUR LES ALTERNANTS DE 26 ANS ET + : 100 % du SMIC



Démarche d'inscription :

1. **Envoyez le Dossier d'inscription** au concours avant le 15 Juin 2020.
2. **Passez le concours** aux Dates et Convocations envoyées aux candidats inscrits au concours.
3. Pour démarrer la Formation en Alternance :
Avoir réussi le concours + avoir son entreprise
4. Pour démarrer la formation en Formation Initiale :
Avoir réussi le concours + s'assurer d'une allocation chômage durant toute la durée du parcours de formation.





INSTITUT SAINT-LAURENT

Merci

**Nous restons à
votre écoute**



« Notre métier, c'est les autres »